

Décision directe

**Siemens sas**  
**Contrat de maintenance des installations n°940147605 (sécurité incendie /  
gestion énergétique / sûreté)**

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

**DÉCIDE**

De reconduire le contrat n° 940147605 pour la maintenance (sécurité incendie, gestion énergétique, et la sûreté) de nos installations avec SIEMENS S.A.S agence de Lille 1 rue Jules Verne à RONCHIN (59790).

Le montant de la redevance annuelle pour l'année 2023 (période du 01/01/2023 au 31/12/2023) s'élève à 6 605.97 € H.T soit un total 7 927.16 € TTC.

Fait à WAZIERS, le 21 octobre 2022

Le Maire,  
Laurent DESMONS

